M. MacEachen: Madame le Président, le député ne semble pas comprendre que le Conseil économique met à jour ses propres projections en tenant compte des événements.

Une voix: Elles sont pires à cause de vous.

M. MacEachen: Elles s'appuient sur les données du budget.

M. Andre: Vous avez enfin compris!

M. MacEachen: Même après la mise à jour, le Conseil prévoit de 1981 à 1985 des taux de chômage qui sont inférieurs à ceux que le budget a indiqués. Comment, je vous le demande, madame le Président, le député peut-il donc dire que, selon le Conseil, le budget lui-même contribuerait beaucoup à accroître le chômage?

M. Andre: C'est ce qu'a dit le Conseil.

M. MacEachen: Tout ce qu'il a dit, c'est que nous avons dû corriger nos projections qui étaient erronées. C'est tout ce qu'il a dit.

## LE LOGEMENT

LES MESURES DU PARTI CONSERVATEUR POUR COMPENSER LA HAUSSE DES TAUX HYPOTHÉCAIRES—LES SOLUTIONS DE RECHANGE DU GOUVERNEMENT

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, c'est également au ministre des Finances que je m'adresse. Si les principes du dernier budget conservateur étaient appliqués en 1981, une famille canadienne moyenne qui compte quatre membres et qui touche un revenu d'au plus \$21,000 toucherait \$220 sous forme de crédit d'impôt remboursable au titre de l'énergie, et \$1,125 sous forme de crédit d'impôt au titre des intérêts hypothécaires et de la taxe foncière. Cela compenserait les taux d'intérêt hypothécaires élevés. Le ministre peut-il nous dire quelle autre solution il a à offrir aux familles canadiennes?

• (1425)

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député ne comprend pas que, dans le cadre du programme énergétique national, nous avons fixé des prix énergétiques qui ont fait économiser environ \$1,000 à la famille moyenne dont il vient de parler.

M. Blenkarn: Sottises.

M. Lewis: Madame le Président, les familles canadiennes vont comprendre qu'il leur manque \$1,345. Dans le secteur locatif, les taux d'intérêt hypothécaires élevés rendent la construction d'appartements non rentable et la stagnation dans l'industrie du bâtiment contribuera à aggraver encore davantage la crise du logement. Les MURB non plus ne changent rien aux taux d'intérêt. Qu'est-ce que le ministre envisage de faire à ce sujet?

M. MacEachen: Madame le Président, j'ai déjà dit au député de Saint-Jean-Ouest que je n'avais pas encore décidé d'avoir recours à de nouvelles mesures pour l'instant. Bien

## Questions orales

entendu, la hausse des taux d'intérêt, qui touche durement non seulement les personnes qui doivent renouveler leur hypothèque mais celles qui voudraient acheter une maison, préoccupe vivement tous les ministériels ainsi que moi-même, et nous allons continuer de surveiller la situation de près. Mais pour le moment, je n'ai pas décidé de lancer de nouveaux programmes. J'ai l'intention de surveiller la conjoncture de près afin de voir de quelle façon ce fardeau se répercute sur les groupes touchés dans le pays.

## LES FINANCES

LES RÉPERCUSSIONS DES TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉS—LA PROTECTION DES PLUS DÉMUNIS

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, je voudrais demander au ministre des Finances s'il approuve la déclaration suivante:

Les taux d'intérêt représentent des frais et, quand on fixe un prix, on tient compte des frais. Ils influencent donc toutes les activités des Canadiens et de leur famille. Le niveau record que les taux d'intérêt ont atteint... font qu'il est plus difficile pour les Canadiens d'acheter des biens et des services de toutes sortes... automobiles, maisons, denrées alimentaires et vêtements, tout ce dont les gens ont besoin.... en raison de la hausse des taux d'intérêt, il est plus difficile pour les entreprises, surtout pour les petites entreprises, de fonctionner à des niveaux non inflationnistes.

Le ministre des Finances est-il d'accord avec l'auteur de cette déclaration?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, comme je l'ai dit hier au député de Saint-Jean-Ouest, je ne compte pas donner mon avis sur toutes les opinions possibles et imaginables, émanant d'un particulier ou d'un organisme, que le député va nous pêcher. Je n'hésite nullement à dire au député que la hausse des taux d'intérêt, et surtout leur montée en flèche depuis environ une semaine, est très préoccupante et qu'elle pose nécessairement des problèmes à certaines catégories de citoyens. Je m'efforce de savoir où il peut y avoir des injustices et si, à un moment donné, il est nécessaire de prendre certaines mesures.

Le député n'a pas besoin d'essayer de me convaincre que pour le moment la hausse des taux d'intérêt est préjudiciable à certaines catégories de citoyens, si c'était là son but.

M. Crosbie: Vous avez changé de ton.

M. Rae: Madame le Président, le ministre aimera peut-être savoir que je viens de citer l'actuel ministre de l'Industrie et du Commerce du temps qu'il était critique financier du parti libéral de l'opposition. Je signalerais que ce n'est pas nous qui sommes allés le pêcher mais le premier ministre.

Dans le discours du trône, le 14 avril, époque à laquelle les taux d'intérêt montaient en spirale folle, ce qui semble vouloir se produire de nouveau, le gouvernement a déclaré, et je cite:

Mon gouvernement reconnaît en particulier la nécessité de protéger les Canadiens que frappent le plus durement des taux d'intérêt inacceptables.